



M. Bernhard Friess
Direction générale des affaires maritimes et de la pêche
Commission européenne
1049 Bruxelles
Belgique

Dublin, 01 avril 2020

Cher M. Friess,

Objet : Demande de clarification sur l'impact de la crise du COVID-19 sur le fonctionnement des travaux de la Commission, de l'État membre et du Conseil consultatif

L'éclosion du COVID-19 représente un défi majeur pour tous les aspects de la vie dans l'Union européenne et dans le monde. Le Conseil consultatif des Eaux Occidentales Septentrionales apprécie grandement les mesures proposées par la Commission européenne pour atténuer l'impact du COVID-19.

Les membres du CC EOS sont fortement touchés par la crise sanitaire, et les préoccupations grandissent quant à la capacité de maintenir les communautés de pêcheurs autour de toutes les côtes avec des moyens de subsistance en jeu en raison de la réduction de la transformation des fruits de mer conduisant à une réduction des efforts de pêche.

L'objectif principal de la communauté de pêcheurs est d'assurer le soutien de ses membres, de leurs familles et des communautés côtières dans leur ensemble. Cela a une incidence sur le travail du Conseil consultatif lui-même et sur la capacité du Secrétariat à mobiliser ses parties prenantes pour continuer à contribuer aux processus actuels de rédaction des conseils. En outre, les travaux préparatoires du CC EOS sur les conseils ont été sérieusement entravés par l'annulation inattendue des réunions régulières du printemps en raison de mesures d'urgence pour lutter contre la mise en place du COVID-19 à Madrid au moment des réunions.

Il ne fait aucun doute que la crise actuelle a également un impact sur les propres processus de la Commission européenne, et les délais pourraient être examinés comme well pour les États membres, comme pour les organes consultatifs scientifiques et pour la mise en œuvre de divers instruments juridiques.

Par conséquent, le CC EOS propose d'entreprendre un examen approfondi de la faisabilité afin d'atteindre les échéances actuelles, y compris celle de la Recommandation conjointe 2021 et de modifier l'ese en tenant compte des circonstances actuelles.





J'espère recevoir votre confirmation d'une approche positive de cette suggestion et j'attends avec impatience votre réponse. Encore une fois, je vous remercie du soutien que le secteur des produits de la mer reçoit de la Commission européenne en cette période difficile.

Cordialement

Emiel Brouckaert
Président du Comité Exécutif

